



CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 27 JUIN 2016
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de la convocation	21/06/2016
Nombre de conseillers	
En exercice :	29
Présents :	21
Absents :	08
Dont Procuration :	06
Vote à l'unanimité	
Pour :	27
Contre :	00
Abstentions :	00

L'An Deux Mil Seize, le lundi 27 juin, à dix-huit heures et trente minutes (18H30), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 4^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 21 juin 2016.

PRESENTS : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1^{er} Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2^{ème} Adjointe) – M. RENIER Renaud (3^{ème} Adjoint) – Mme MARCIN PLANTIER Dany (4^{ème} Adjointe) – M. BARTHEL Léonard – M. JERSIER Claude – Mme SAINTE-LUCE Ninette – M. CHAIBRIANT Michel – M. SACILE Serge – Mme DEGLAS Louisiane – Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – Mme FAVORINUS Justina – M. NOËL Jean-Philippe – M. EDAU François – Mme LAROCHELLE Laurence – Mme MACHARES Chantal – M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence.....(21)

REPRESENTÉS : M. RUPAIRE Justin (ayant donné procuration à Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène) – Mme EUGENIE Gilberte (ayant donné procuration à Mme MARCIN PLANTIER Dany) – M. RENIER Philippe (ayant donné procuration à M. RENIER Renaud) – Mme HATILIP ROCH Germaine (ayant donné procuration à Mme SAINTE-LUCE Ninette) – M. LAROCHELLE Louis (ayant donné procuration à M. NOËL Jean-Philippe) – M. FRANCISQUE Jean-Louis (ayant donné procuration à M. MAGLOIRE Claude).....(6)

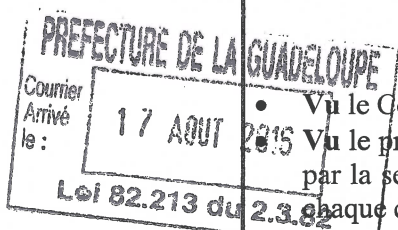
ABSENTS : Mme BARTHEL Annick – M. LIBER Jean-Luc.....(2)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Monsieur CHAIBRIANT Michel a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a accepté.

00

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL
 DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2016**

DISPOSITIF DÉCISIONNEL



- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le projet de Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 avril 2016 dressé par la secrétaire de séance, Madame Annick BARTHEL et dont copie a été adressée à chaque conseiller ;
- Vu les observations formulées par les conseillers suivants :
 - Monsieur FAUSTA Jimmy fait une remarque concernant la comptabilisation des votes au point 26 portant sur la dénomination du stade municipal de Trois-Rivières ; il convient en effet de prendre en considération la procuration de Madame Christophe Laurence et donc d'inscrire deux absents au lieu d'une.
 - Monsieur NOËL Jean-Philippe fait observer qu'à la première page, le procès-verbal indique uniquement l'heure de convocation de la séance alors qu'il conviendrait selon lui de notifier l'heure de début de séance réelle.
 - Monsieur JERSIER Claude soulève deux autres observations, la première correspondant à une erreur matérielle relative à l'indication du nombre de procurations obtenu lors de l'appel nominal des conseillers municipaux. En effet, il devait être comptabilisé 3 procurations au lieu de 2.

.../...

.../...

- La deuxième observation porte sur une faute d'orthographe « MESSMER » au huitième et neuvième paragraphe de la page 41.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver le procès-verbal avec les modifications et réserves tel que présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune de T

